



## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES

## VILLE DU BOUSCAT

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### **DOSSIER N°4 :**

APPROBATION DU COMPTE DE  
GESTION 2018  
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET  
ANNEXE CIMETIERE

### **Séance ordinaire du 25 Juin 2019**

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 25 Juin 2019

**Nombre de Conseillers  
en exercice : 35**

**Membres présents : 29**

**Absent : 1**

**Excusés : 5**

**Présents** : Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Denis QUANCARD, Bérengère DUPIN, Gwénaél LAMARQUE, Bénédicte SALIN, Monique SOULAT, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Thierry VALLEIX, Didier BLADOU, Philippe FARGEON, Nathalie SOARES, Sébastien LABAT, Géraldine AUDEBERT, Jessica CASTEX, Grégoire REYDIT, Maël FETOUH, Bruno QUERE, Claire LAYAN, Christine COLIN, Patrick ALVAREZ

**Excusés avec procuration** : Odile LECLAIRE (à Dominique VINCENT), Emilie MACERON-CAZENAVE (à Gwénaél LAMARQUE), Bernadette HIRSCH-WEIL (à Daniel CHRETIEN), Nancy TRAORE (à Bruno QUERE), Emmanuelle CHOIGNOT (à Claire LAYAN)

**Absent** : Jean-Bernard MARCERON

**Secrétaire** : Alain MARC

## CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2019

### **DOSSIER N° 4 :            **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018** **BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE CIMETIERE****

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2018 , les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer pour le Budget principal de la Ville et le Budget annexe du Cimetière.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 du budget Principal et du budget annexe du Cimetière.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'ils lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

Considérant que les écritures des Comptes de Gestion 2018 sont conformes à celles des Compte Administratifs 2018 des budgets principal et annexe ;

1.       Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2018 au 31 Décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2.       Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires du budget principal et du budget annexe du Cimetière ;
3.       Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le Conseil Municipal doit aujourd'hui après le vote du compte administratif de chaque budget, délibérer sur les comptes de gestion, dressés par MR DUHAYON, Receveur,

Ainsi,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'instruction comptable M14 pour le budget principal et M4 pour le budget annexe du Cimetière,

**VU** le vote des budgets 2018 en date du 27 mars 2018,

**VU** le vote des comptes administratifs en date du 25 juin 2019,

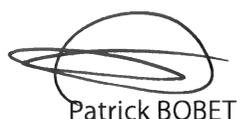
Après avoir entendu l'exposé sur les comptes de gestion 2018,

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :**  
**34 voix POUR**

**Article unique :** Approuve le compte de gestion du budget principal et du budget annexe « Cimetière » de l'exercice 2018, ainsi que leurs annexes.

Fait et délibéré le 25 juin 2019

LE MAIRE,

  
Patrick BOBET

